Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20261013-D_2026_47-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

COMMUNE DE LA NOUAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 13 OCTOBRE 2026

Nombre de conseillers : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de convocation : 03 octobre 2026
Date d'affichage : 03 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize octobre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Nouaye se sont réunis dans la salle du Conseil à la Mairie sur la convocation du Maire,

Étaient présents : Mme Fabienne BONDON, M. Loïc JOUAN, Mme Isabelle LEPAGE, M. Jérôme TOSTIVINT, M. Stéphane BESNARD, M. Alban BERTHELOT, M. Johann RIAULT, Mme Floriane VALLEAU, Mme Chris HOZE, Mme Florence GUERIN.

Était absente excusée : Mme Gaëlle NIGNOL-CRENN

Le quorum de 6 est atteint.
La séance est ouverte à 20h00.
Floriane VALLEAU est nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-47
Objet : Affaires scolaires – Charges de fonctionnement des Ecoles publiques Convention 2023-2026 avec les écoles publiques des Communes de Montfort Communauté

AVENANT N° 2 : ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Exposé :

Madame le Maire rappelle la convention signée par les huit communes afin d'appliquer les mêmes règles à tous les enfants scolarisés quel que soit l'école et la commune d'accueil sur le territoire de Montfort Communauté.

Elle est basée sur le coût moyen annuel à l'élève maternelle et élémentaire, calculé sur l'ensemble des dépenses réelles des communes concernées, réduit de 20 % dans un souci de coopération et de solidarité intercommunales et au regard des capacités financières des communes concernées.

Le tableau des coûts pour l'année 2024-2025 et la proposition pour l'année 2025-2026 sont présentés

Elèves	2024-2025		2025-2026	
	Coût moyen	Après abattement	Coût moyen	Après abattement
Maternels	1 867.02 €	1 493.61 €	1 799.09 €	1 439.27 €
Primaires	476.71 €	381.37 €	512.41 €	409.93 €

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20261013-D_2026_47-DE

Délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents approuve les termes de l'avenant proposant un coût après abattement de :

- 1 439.27 € par élève maternelle (hors aide à caractère social)
- 409.93 € par élève élémentaire (hors aide à caractère social)

et autorise Madame le Maire à signer cet avenant.

La Secrétaire de séance,
Floriane VALLEAU

Le Maire,
Fabienne BONDON

MAIRIE DE LA NOUAYE (ILLE-ET-VILAINE)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme et exécutoire